



HAL
open science

Temporalités et territorialités dans la dynamique des réseaux, l'exemple du Programme Régional de la Santé des jeunes

Gaëtan Absil, Chantal Vandoorne, Michel Demarteau

► To cite this version:

Gaëtan Absil, Chantal Vandoorne, Michel Demarteau. Temporalités et territorialités dans la dynamique des réseaux, l'exemple du Programme Régional de la Santé des jeunes. 3th International Conference of Territorial Intelligence "Territory, wellbeing and social inclusion" REIT, October 19th-21th 2005, Liège, Oct 2005, Liège, Belgique. halshs-01020513

HAL Id: halshs-01020513

<https://shs.hal.science/halshs-01020513v1>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**TEMPORALITES ET TERRITORIALITES DANS LA DYNAMIQUE DES
RESEAUX, L'EXEMPLE DU PROGRAMME REGIONAL
DE LA SANTE DES JEUNES**

ABSIL Gaëtan

Chercheur à l'APES-ULg (Appui en Promotion et Education pour la Santé)

VANDOORNE Chantal

Directrice de l'APES-ULg

DEMARTEAU Michel

Responsable du secteur Promotion de la santé et prévention à l'OSH (Observatoire de la Santé du Hainaut)

Résumé : Les dimensions temporelles et territoriales ressortent comme des facteurs importants dans la gestion et l'efficacité des réseaux. Cette évaluation met en évidence la nécessité de construire des outils qui permettent un diagnostic de la faisabilité du travail en réseau, avant d'opter, dans un projet et un contexte donné, pour une stratégie de mise en réseau

Summary : Territories and times are significant factors in networks management and efficacy. Tools should be designed to survey if networking is appropriate for a project in a particular setting.

Mots clés : évaluation, réseaux d'acteurs, territoires, temporalité, dynamique

Keywords: evaluation, social network, territories, times, dynamic

Temporalités et territorialités dans la dynamique des réseaux, l'exemple du Programme Régional de la Santé des jeunes

1. CONTEXTE : LE PROGRAMME REGIONAL DE LA SANTE DES JEUNES

De 2000 à 2005, la région Provence Alpes Côte d'Azur s'est dotée d'un Programme Régional de la Santé des Jeunes (PRSJ). Au terme du PRSJ, le Groupe Régional de programmation de suivi du PRSJ a confié à l'APES-ULg et à l'OSH la mission d'évaluer la dynamique des réseaux mis en place dans le cadre de l'objectif 1 du PRSJ: « Dans les territoires et quartiers vulnérables, réduire de 50% la proportion d'enfants présentant des problèmes du développement à l'entrée à l'école élémentaire.»

L'évaluation a été menée dans deux réseaux, l'un dans la ville de Nice et l'autre dans la Vallée de l'Huveaune. L'objectif était d'évaluer la viabilité des réseaux au-delà de la période financée du PRSJ.

2. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

2.1. Des macro concepts comme cadre théoriques

L'évaluation des réseaux de santé pourrait se référer à des guides existants, tel que le guide de l'ANAES¹. Ces guides fournissent quantité de critères pour évaluer l'efficacité et l'efficacités des réseaux. Cependant, la viabilité ne dépend pas seulement de leur efficacité. Elle dépend aussi des caractéristiques des réseaux tels que vécus par les acteurs.

Les listes de critères préexistantes risquaient d'enfermer le vécu des acteurs dans des catégories peut-être éloignées de leurs pratiques. C'est pourquoi cette évaluation a pris pour cadre la théorie des réseaux des acteurs sociaux. On y retrouve une série de macro-concepts pour évaluer les réseaux en terme d'acteurs, de liens et de sens circulation d'objets (information, matériels, relation interpersonnelles) au sein du réseau.

V. LEMIEUX (1999), spécialiste de l'analyse structurale des réseaux, résume les caractéristiques des réseaux par trois notions : le lien, la transaction et l'ensemble des règles du réseau. Parmi les différents types de réseaux, nous avons choisi d'axer l'évaluation sur les réseaux de communication, les réseaux de soutien, les réseaux de mobilisation et les réseaux concernant les politiques publiques.

2.2. Des entretiens semi structurés

Les entretiens ont été menés auprès d'un échantillon représentatif de six catégories d'acteurs présentes dans les réseaux de la Région PACA : les acteurs régionaux (DRASS), les acteurs départementaux (DDASS), les acteurs locaux (villes), les têtes de réseaux (coordination), les membres du réseau et les usagers. Les modalités de passation sont diverses : des entretiens de groupes, des entretiens face à face, des longueurs différentes en fonction des acteurs. Deux chercheurs participent aux entretiens, l'un menant l'entretien, l'autre prenant notes des idées forces. Un enregistrement a été réalisé, avec l'accord des personnes, afin de vérifier la prise de notes.

2.3. Une analyse par codage et regroupement en catégories

Les deux sites étant différents dans leur approche et dans leur implantation territoriale (étendue, ...), deux types d'analyse ont été conduites : une analyse comparative et transversale des deux sites, une analyse systémique de chacun d'eux. Différents thèmes émergent de l'analyse sont : la territorialité ; les temporalités ; les représentations, la structuration, l'imbrication et effets des réseaux ; la place des usagers, les conditions de la pérennisation.

3. LES TEMPORALITES ET LES TERRITORIALITES DANS LE VECU DES ACTEURS

3.1. Les territorialités

Il ne s'agit pas ici de la vérité géographique des deux sites, mais de la manière dont les territorialités sont perçues et vécues par les acteurs en fonction de leur position et de leur situation dans le réseau.

3.2. Définir un territoire d'action

L'étendue des réseaux évalués semble être fonction de leur objet. Ainsi, le réseau thématique de la vallée de l'Huveaune est très étendu par rapport au réseau «de milieu» dans la ville de Nice. Il semble donc manifester que l'étendue d'un réseau est fonction, en partie, de la représentation que les membres du réseau ont de l'objet du réseau. Le réseau thématique ne prend pas en compte la dimension territoriale lors de sa construction, puisque c'est le thème qui va réunir les acteurs. Ce n'est que par la suite que les acteurs devront définir un territoire d'intervention en s'appropriant une catégorie de la géographie, en l'occurrence le bassin de la rivière Huveaune à Marseille. Or, cette définition du territoire n'est pas superposable avec

¹ Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé, dont les fonctions ont été reprises par la HAS (Haute Autorité de Santé).

les territoires administratifs, ni avec les identités ; entre autre il ne tient pas compte des réseaux de transports publics.

3.3. Une mosaïque de territoires

Selon l'évaluation, la territorialité pose plus de difficulté au réseau étendu sur la vallée de l'Huveaune. Les membres de ce réseau expliquent les difficultés générées dans leur pratique. L'existence des nombreux découpages administratifs (ZEP², ZUP³, département, villes, pays, quartiers) : *15 circonscriptions, c'est 15 façons différentes de travailler.* La diversité socio-démographique induit d'adapter ses pratiques en fonction de chaque particularisme local. Enfin s'ajoute, la disparité des services sur lesquels les professionnels peuvent s'appuyer.

Du côté des habitants, l'étendue d'un réseau génère des difficultés liées à la mobilité. Les habitants précarisés des cités de la vallée de l'Huveaune mettent *une heure de bus pour aller de l'autre côté [de la vallée. Alors qu'il faut] dix minutes en voiture.* De plus, les habitants de ces cités développent des réflexes identitaires qui limitent leur mobilité. Inversement, sur le plan individuel, la stigmatisation liée à l'utilisation des services de psychologie les inciterait plutôt à consulter les services implantés dans une autre cité...

4. LES TEMPORALITES

Nobert Elias invite à une réflexion sur le temps en tant que construit socio-culturel. Les acteurs des réseaux relatent de manière très claire la diversité de ces constructions. La diversité est présente dans le rythme des acteurs (professionnels et usagers), mais aussi dans le rythme propre du réseau.

4.1. Les réseaux ont une temporalité propre

Les réseaux génèrent leurs propres temporalités à la fois issues de l'histoire du réseau, des procédures d'échanges et des objectifs du réseau.

Les réseaux structurés dans le cadre du PRSJ sont pris dans des temporalités administratives contraignantes pour leur survie. Il s'agit surtout du cadre budgétaire.

Les réseaux sont nécessairement pris dans des dynamiques temporelles d'ordre historique et contextuel. L'évolution socio-économique des territoires a une influence certaine sur les réseaux. Dans le cas de Nice, l'accélération de la paupérisation du quartier influence la vie du réseau. La temporalité des réseaux est marquée par les temporalités liées aux trajectoires professionnelles

et personnelles des membres du réseau. Ainsi, il n'est pas sans conséquence qu'un coordinateur du réseau ne puisse pas continuer son travail faute de budget, ou qu'un libéral ne puisse plus assumer la surcharge de travail engendrée par les activités au sein du réseau.

La temporalité des réseaux réside aussi dans l'histoire de leur construction et de leurs évolutions. *Il faut du temps pour donner du sens. Nous ne sommes pas encore dans l'étape des bénéfices pour les usagers, on n'en est qu'à la phase de construction entre professionnels. Seulement après on cherche une place à lui donner parmi nous.* Les acteurs remarquent qu'il faut des temps pour la structuration des réseaux. Il s'agit de temps de rencontre, de formation, d'échange. Cette temporalité est longue, lente, à l'échelle de celle des urgences constatées par les professionnels ; elle aussi longue en regard du PRSJ.

4.2. Les temporalités des acteurs des réseaux

Dans les réseaux, les professionnels sont pris par les rythmes spécifiques de leur travail. Parmi les professionnels liés aux réseaux, les enseignants semblent être ceux dont le rythme de travail pose le plus de difficultés. Le temps investi pour animer le réseau et ses échanges est trop rarement reconnu comme temps professionnel. Les enseignants semblent rechigner à travailler en dehors de leurs horaires ; les libéraux enregistrent une perte financière car le temps des échanges entre professionnels n'est pas rétribué.

Travailler avec les bénéficiaires, dans ce cas les enfants de 0-6 ans, implique de prendre en compte les temporalités de leur famille. De plus, une grande part du travail en réseau consiste dans les relations avec la famille qui décide si oui ou non l'enfant sera référé au CMP⁴ ou aux libéraux.

Les temporalités liées au vécu des usagers ne semblent pas encore prises en compte de manière optimale par les services des réseaux. Cette difficulté doit être mise en relation avec le statut des usagers dans les réseaux : en effet ceux-ci ne sont pas des partenaires à part entière du réseau.

Rappelons-nous que le réseau engendre lui-même ses propres temporalités, son propre rythme de travail. La preuve en est l'expression par les acteurs de la nécessité d'un *temps pour faire rentrer les personnes dans la dynamique instaurée par le réseau.* Au travers des verbatims concernant explicitement les familles vivant dans la précarité ou la pauvreté, les informateurs notent le besoin de prendre le temps pour nouer des liens. Ces familles, constatent les informateurs, sont prises dans *« l'urgence du quotidien, [la] question de priorité par rapport à d'autres urgences ».*

² Zone d'éducation prioritaire

³ Zone à urbaniser en priorité

⁴ Centre médico-psychologique

4.3. Temporalité du réseau et temporalités des milieux de vie

La temporalité d'un réseau peut entrer en concurrence avec la temporalité d'un milieu de vie comme l'école. Un enfant scolarisé chez qui l'on détecte un trouble du langage est pris entre le rythme scolaire et le rythme du réseau. La crainte est que le rythme du réseau soit plus lent que le rythme scolaire. C'est *l'urgence du trimestre pour permettre à l'enfant de commencer son année avec le soutien approprié*. Il existe aussi un problème de suivi lié au passage dans les classes supérieures, qui est le propre du rythme de la scolarité. *Le rythme scolaire avec les changements d'équipe éducative, signifie devoir reconstruire les liens*. Enfin, le rythme de la thérapie ne semble pas s'articuler avec le rythme scolaire. La thérapie engendre une stigmatisation au niveau scolaire (arrivée en retard) ainsi qu'un surplus de travail en plus des devoirs. Au rythme de la thérapie s'ajoute la temporalité du développement de l'enfant : *l'urgence d'un cas varie suivant les âges de l'enfant*. Il semble aussi que les professionnels impulsent des accélérations en fonction des cas, dans une optique curative/préventive. Les parents et l'enfant sont-ils capables de suivre cette accélération ?

5. CONCLUSION

Parmi les résultats, les dimensions temporelles et territoriales ressortent comme des facteurs importants dans la gestion et l'efficacité des réseaux. Les acteurs reconnaissent que les différences de temporalité - la temporalité de l'histoire, la temporalité de l'utilisateur du réseau ainsi que la temporalité issue de la dynamique du réseau - peuvent entraver le fonctionnement du réseau.

Les différences de temporalités se révèlent un obstacle principalement en ce qui concerne la pérennisation des réseaux (liée au politiques de financement) et au respect de possibilités des bénéficiaire potentiels (dans ce cas les personnes précarisées). La pérennisation des réseaux passerait par l'instauration d'une culture de réseau, mais aussi par l'existence de cadre administratif et de financement qui n'étouffe pas une des qualité première du travail en réseau : la créativité des acteurs.

Le respect de la temporalité des bénéficiaires pourrait se travailler par le biais de formations type ethnopsychiatrique - à la rencontre de l'autre- ou par une participation effective des bénéficiaires aux instances de décisions et de fonctionnement du réseau.

La configuration du territoire est importante dans la structuration du réseau. La taille du territoire influence la cohérence du réseau. En effet, plus le territoire d'un réseau s'étend, plus la cohérence est difficile. Cependant, le réseau thématique, couvrant

un territoire plus large, développe ses services au bénéfice d'une population plus vaste.

Le travail en réseau ne respecte pas les logiques de découpage administratif des territoires. Les superpositions des zones administratives sont une difficulté à gérer. Cette difficulté pourrait être surmontée par un appui aux coordinateurs et aux acteurs des réseaux. Cet appui viendrait des institutions, il s'agirait de formation sur les structures institutionnelles, ou plus simplement l'appui pourrait prendre la forme de conseil, d'orientation. Il faudrait aider les acteurs à reconstruire le puzzle. Il faut pour cela que les institutions se construisent une représentation spatiale des réseaux, de leurs acteurs et de leurs relations.

Le territoire et la temporalité sont deux catégories connues de l'expérience humaine. La croyance en l'universalité - tous vivraient dans le même espace, tous vivraient dans la même temporalité - de ces catégories est un danger dans la dynamique des réseaux. Le territoire apparaît comme une mosaïque administrative et identitaire : territorialité des conditions de financement, territorialité de l'action et territorialité des usagers du réseau. La temporalité se présente comme un mille feuilles de temporalités d'acteurs (professionnels, usagers) et de systèmes (administration, réseau) .

Cette évaluation met en évidence la nécessité de construire des outils qui permettent un diagnostic de la faisabilité du travail en réseau, avant d'opter, dans un projet et un contexte donnés, pour une stratégie de mise en réseau.

Bibliographie

- Absil G. et Demarteau M. (2005)., *La dynamique des réseaux : entre les actions de terrain et les impulsions du PRSJ*, Apes-ULg, Observatoire de la santé du Hainaut.
- ANAES (2004), *Réseaux de santé. Guide d'évaluation*.
- Elias N. (1997)., *Du temps*, Fayard, Paris.
- Demarteau M. et Detrooz P. (Juin 2004) *Evaluation intermédiaire du Programme Régional. La santé des enfants et des jeunes en Provence, Alpes, Côte d'Azur*, Rapport final., Apes-ULg, Observatoire de la santé du Hainaut.
- Dumoulin P. et al. (2003), *Travailler en réseau : méthodes et pratiques en intervention sociale*, Dunod, Paris.
- Lemieux V. (1999)., *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Puf, Sociologie, Paris.
- Lemieux V. et Ouimet M (2004)., *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, de Boeck, Bruxelles.